



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 07 avril 2022

Commission Restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

- *Coupes 77 & Comité
- *Suivi Feuille de Match informatisé
- *Feuilles de matchs manquantes
- *Reports/Modifications d'horaires – Terrains
- *Obligations clubs
- *Retraits/Forfaits Généraux

COUPES 77 & COMITE

**VOIR PAGES ANNEXES*

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

En cas de problème avec la FMI, les clubs et les arbitres doivent faire parvenir un rapport au District indiquant le problème rencontré dans les 48 heures suivant la rencontre.

NOTE : nous demandons aux clubs de bien vouloir être précis dans les explications de non-fonctionnement de la tablette afin que les problèmes rencontrés puissent être étudiés et corrigés.

La Commission effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

Week-end des 26 et 27 mars :

La Commission demande un rapport à chaque club ci-dessous concernant la non-utilisation de la F.M.I. pour le jeudi 7 avril.

A défaut, l'article 44.4 du RSG sera appliqué

26-mars	U14 D3 Poule B	Ozoir 2 - Combs C.A. 2
26-mars	U14 D4 Poule D	Chatelet En Brie Us 1 - Hericy Vul. Sam. 1 FM Papier reçue
27-mars	Vétérans D1	Val De France 11 - Dammartin Cs 11
27-mars	Vétérans D3 Poule A	Coulommiers 11 - May/Plessis 11 FM Papier reçue
27-mars	U18 D1	Villeparisis 1 - Montereau 1
27-mars	U16 D2 Poule A	Dammartin Cs 1 - Villeparisis 1
27-mars	C.D.M. D2 Poule B	Mitry Ourcq Portg 5 - Provins Sourdun Esp 5 FM Papier reçue

27-mars U16 D3 Poule F Fc Varennes 1 - Bois Le Roi F.C. 1
27-mars U18 D3 Poule A Goellycompans/Mitry 2 - Val De France/Esbly 2

Résultat avec erreur ou manquant

Match 23670169 Villeparisis 1 – Montereau 1 U18 D1 du 27/03/2022

La Commission,

Après avoir pris note du courriel du club de Montereau (du 01/04) informant la Commission d'une erreur lors de l'enregistrement du score de la rencontre.

Considérant que le club de Montereau indique à la Commission que le score était de 8 buts à 0 en faveur de Montereau et non de Villeparisis.

Considérant que l'arbitre officiel confirme les informations transmises par le club de Montereau.

Considérant que le délégué officiel de la rencontre indique dans son rapport que le score de la rencontre est de 8 buts à 0 en faveur de Montereau

La Commission,

Par ces motifs, la Commission enregistre le score de 8 buts à 0 en faveur de Montereau

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

Neant

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

N°MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
24035177	27/03/22	U18	D3A	GOELLYCOMPANS/MITRY 2	VAL DE France/ESBLY 2

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :

N°MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
23737320	19/03/22	U14	D4 B	DAMMARTIN 2	TRILPORT 2
<i>La Commission décide d'appliquer l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51,50€), de donner match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) au club recevant DAMMARTIN et d'en attribuer le gain (3 points ; 0 but) du match au club visiteur TRILPORT</i>					

HORAIRE SPECIAUX

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District.

Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle.

En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (**les deux dernières journées en Seniors**).

EMERAINVILLE FC (531341)

*VETERANS (11) D4B – **10 Heures 00** ~~09 Heures 30~~ été comme en hiver (stade D.Rocheteau à Emerainville) accordé à compter du 11/04/2022.

*le club de EMERAINVILLE doit également informer tous ces adversaires de cette modification pour le reste de la saison.

*CDM (5) D2B – **10 Heures 00** ~~09 Heures 30~~ été comme en hiver (stade D.Rocheteau à Emerainville) accordé à compter du 11/04/2022.

*le club de EMERAINVILLE doit également informer tous ces adversaires de cette modification pour le reste de la saison.

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE – TERRAINS **CHAMPIONNATS / COUPES**

Week-end du 19 et 20 mars 2022

Match 23714234 Brie Nord 2 – Moussy Neuf 1 Seniors D4A du 20/03/2022

Suite à la réception d'un courriel du club de BRIE NORD (le 19/03/2022), concernant le report de la rencontre en référence à une date ultérieure.

Considérant l'absence d'accord, la Commission demande au club de MOUSSY LE NEUF de faire parvenir ses observations pour le 01/04/2022.

Considérant que le club de MOUSSY a transmis ses observations,

Considérant que le club de MOUSSY a validé la demande report de BRIE NORD sans transmettre l'information au District.

Par ces motifs, la Commission **après vérification du calendrier des 2 équipes, décide de reporter la rencontre au 08/05/2022 (date conjointe disponible)**

Match 23701118 Lagny Messagers 22 – Torcy 21 +45 ANS Gr. D du 20/03/2022

Suite à la demande de modification de date et d'horaire par courriel du club de **LAGNY MESSAGERS** pour disputer la rencontre :

- le 07/04/2022 à 20h30 au lieu du 20/03/2022 à 9h30 ou le 10/04/2022.

Considérant que le club de **TORCY** a validé le report sans spécifier la date de report choisis.

La Commission demande au club de TORCY de faire parvenir à la Commission son choix de date.

Match 23661628 Cesson Vsd 1 – Longueville/Provins 1 U14 D1 du 19.03.2022

Dossier transmis par la Commission Statuts et Règlements du 22/03/2022

« ... La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'éducateur de LONGUEVILLE /HERICY a été victime d'un accident de la route en se rendant au stade de CESSON.

Considérant que celui-ci ainsi que les joueurs transportés n'ont pu se rendre à CESSON

Considérant que l'éducateur de LONGUEVILLE/HERICY a fourni les justificatifs de son accident,

La Commission, après en avoir délibéré, dit match à jouer et transmet le dossier à la COC ... »

La Commission, après vérification du calendrier des 2 équipes, décide de reporter la rencontre au 16/04/2022 (seule date conjointe disponible)

Week-end du 26 et 27 mars 2022

Match 23661669 Torcy PVM 3 – Longueville/Provins 1 U14 D1 du 26/03/2022

Suite à la demande de report exceptionnelle du club de Longueville/Provins. (suite à un accident de la circulation)

Considérant que le Comité Directeur a décidé valider la demande du club de Longueville.

La rencontre est donc reportée à une date ultérieure.

La Commission demande aux 2 clubs de se contacter pour fixer une date de jeu.

Considérant que le club de TORCY a transmis sa proposition de date au club de LONGUEVILLE

- Le 23/04/2022

La Commission, après réception de l'accord du club de LONGUEVILLE, valide le report de la rencontre au 23/04/2022

Week-end du 02 et 03 avril 2022

Suite aux incidents survenue le dimanche 27 mars 2022, le Comité Directeur a décidé de reporter toutes les rencontres à une date ultérieure. (à l'exception du foot animation)

Match 23706171 Presles 5 – Mitry Ourcq Ptq 5 CDM D2B du 03/04/2022

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MITRY OURCQ PTG** pour disputer la rencontre le 07/04/2022 à 21h00 au lieu du 03/04/2022 à 9h30

Accord du club de PRESLES (05/04/2022)

Considérant que suite au courriel du club de Mitry Ourcq Portugais, ce dernier souhaite revenir sur sa demande initiale.

Considérant que la rencontre a été reportée avant réception de l'accord de PRESLES

La Commission décide de maintenir le report de la rencontre à une date ultérieure, en attente de la replanification de l'intégralité de la Journée

Match 23737422 Noisiel FA 1 – Emerainville 1 U14 D4C (du 02/04/2022)

Demande de modification de date par courriel du club de **NOISIEL FA** pour disputer la rencontre le 09/04/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'EMERAINVILLE

Week-end du 09 et 10 avril 2022

Match 23670360 Meaux Adom 1 – Val de France/Esbly 1 U16 D2A du 10/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **VAL DE FRANCE** pour disputer la rencontre le 08/05/2022 au lieu du 10/04/2022

En attente accord du club de MEAUX ADOM

Match 23655337 Fontainebleau Rc2 – Champenois Mam.Ver.1 Seniors D3 E du 10/04/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **FONTAINEBLEAU** pour disputer la rencontre à 15H30 au lieu de 15H00

ACCORD DE LA COMMISSION

Match 23670807 Nandy FC1 – Longueville/Provins 1 U18 D2C du 10/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **LONGUEVILLE** pour disputer la rencontre le 01/05/2022 au lieu du 10/04/2022

Demande refusée par le club de NANDY

Match 23654142 Briard SC 1 – Lieusaint 1 Seniors D2C du 10/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **BRIARD SC** pour disputer la rencontre le 22/05/2022 au lieu du 10/04/2022 (acceptée par **LIEUSAINTE**)

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION

Match 23670357 Villeparisis 1 – Courtry 1 U16 D2A du 10/04/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **VILLEPARISIS** pour disputer la rencontre à 11h00 au lieu de 13h00

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE COURTRY

Match 23735322 Petit Morin 1 – Changis 1 U16 D3B du 10/04/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de **PETIT MORIN** pour disputer la rencontre à 12h00 au lieu de 13h00

En attente accord du club de CHANGIS

Match 23661105 Vaux Rochette 1 – Combs 1 U14 D2C du 09/04/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club de VAUX ROCHETTE pour disputer la rencontre à 13h30 au lieu de 14h00

En attente accord du club de COMBS

Match 23670359 St Pathus 1 – Meaux Academy CS 2 U16 D2A du 09/04/2022

Demande de modification d'horaire par courriel du club de ST PATHUS pour disputer la rencontre à 11h00 au lieu de 13h00

En attente accord du club de MEAUX ACADEMY CS

Match 23735455 Val de France/Esbly 2 – Pontault UMS 2 U16 D3C du 10/04/2022

Demande de modification de date d'horaire et d'installations par courriel du club de VAL DE FRANCE pour disputer la rencontre le 09/04/2022 à 17h00 à Montevrain (synthétique) au lieu du 10/04/2022 à 13h00 au stade de la Jonchère à Chanteloup en Brie à Montevrain.

En attente accord du club de PONTAULT UMS

Match 23700945 Othis 21 – Trilport 21 +45 Ans Groupe B du 10/04/2022

Demande de modification de date par courriel du club de OTHIS pour disputer la rencontre le à une date ultérieure au lieu du 10/04/2022

En attente accord du club de TRILPORT

Match 23670540 Vaux Rochette 1 – Montereau 2 U16 D2C du 10/04/2022

Demande de modification de date par courriel du club de MONTEREAU pour disputer la rencontre le à une date ultérieure au lieu du 10/04/2022

En attente accord du club de VAUX ROCHETTE

[Week-end du 16 et 17 avril 2022](#)

Match 24035183 Torcy Val Maubuée 3 – Pontault Port. 1 U18 D3 A du 17/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de TORCY pour disputer la rencontre le 22/05/2022 au lieu du 17/04/2022 (acceptée par PONTAULT PORT)

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de TORCY pour disputer la rencontre le 19/06/2022 au lieu du 17/04/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE TORCY

Match 23701404 Moret Veneux Sab. 21 – Avonnaise 21 VETERANS +45 G du 17/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de VAL DE FRANCE pour disputer la rencontre le 13/04/2022 à 19H30 au lieu du 17/04/2022 9H30

En attente accord du club de AVON

Match 23734833 Villeparisis 2 – Othis 1 U16 D3A du 17/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club d'OTHIS pour disputer la rencontre le 22/05/2022 au lieu du 17/04/2022

En attente accord du club de VILLEPARISIS

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION

Match 24404058 Montereau 1 – Lieusaint 1 U14 Coupe 77 du 16/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de LIEUSAINTE pour disputer la rencontre le 19/03/2022 au lieu du 16/04/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE MONTEREAU

Match 23706472 Villeroy 5 – Brie des Morins 5 CDM D2A du 17/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de BRIE DES MORINS pour disputer la rencontre le 01/05/2022 au lieu du 17/04/2022

En attente accord du club de VILLEROY

Week-end du 23 et 24 avril 2022

Match 23735730 Avon 2 – Ponthierry 2 U16 D3E du 24/04/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'AVON pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

En attente accord du club de PONTIERRY

Match 23654018 Avon 2 – Lesigny 1 Seniors D2C du 24/04/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'AVON pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 15h00

En attente accord du club de LESIGNY

Match 23670548 Longueville/Provins 1 – Avon 1 U16 D2C du 24/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de LONGUEVILLE/PROVINS pour disputer la rencontre le 01/05/2022 au lieu du 24/04/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE AVON

Match 23654147 Lieusaint 1 – Ponthierry 1 Seniors D2C du 24/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de LIEUSAINTE pour disputer la rencontre le 22/05/2022 au lieu du 24/04/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE PONTIERRY

Match 23670547 Nandy FC 1 – Moret-Veneux 1 U16 D2C du 24/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de NANDY FC pour disputer la rencontre le 17/04/2022 au lieu du 24/04/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE MORET-VENEUX

Match 23706206 Magny 5 – Mitry Ourcq Ptg 5 CDM D2B du 24/04/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de MITRY OURCQ PTG pour disputer la rencontre le 22/05/2022 au lieu du 24/04/2022

En attente accord du club de MAGNY

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION

Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de MITRY OURCQ PTG pour disputer la rencontre le 05/05/2022 à 21h00 au lieu du 24/04/2022

En attente accord du club de MAGNY

Week-end du 30 avril et 01 mai 2022

Match 24035188 Val de France/Esbly 2 – Torcy VM 3 U18 D3A du 01/05/2022

Demande de modification d'horaire et de date via FOOTCLUBS du club de VAL DE FRANCE pour disputer la rencontre le 02/04/2022 à 17h30

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE TORCY VM

Match 24483572 Avon 21 – Collegien/Croissy 21 +45 Ans Coupe 77 du 01/05/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de COLLEGIEN/CROISSY pour disputer la rencontre le 08/05/2022 au lieu du 01/05/2022

En attente accord du club d'AVON

Match 24483585 Torcy PVM 12 – Othis 11 Vétérans Coupe 77 du 01/05/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club d'OTHIS pour disputer la rencontre le 22/05/2022 au lieu du 01/05/2022

En attente accord du club de TORCY

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION

Match 24483604 Briard SC 1 - Val de France/Esbly 1 U16 Coupe 77 du 01/05/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de BRIARD pour disputer la rencontre le 22/05/2022 au lieu du 01/05/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION

[Week-end du 07 et 08 mai 2022](#)

Match 24035199 Val de France/Esbly 2 – Pontault Port. 1 U18 D3A du 08/05/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PONTAULT PORT** pour disputer la rencontre le 24/04/2022 au lieu du 08/05/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE VAL DE FRANCE

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PONTAULT PORT** pour disputer la rencontre le 12/06/2022 au lieu du 08/05/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION

Match 23670792 Gatinais VL 1 – Nandy FC 1 U18 D2C du 08/05/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **NANDY FC** pour disputer la rencontre le 17/04/2022 au lieu du 08/05/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE GATINAIS VL

Match 24035203 Torcy VM 3 – Ferte S/J 1 U18 D3A du 08/05/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **TORCY VM** pour disputer la rencontre le 01/05/2022 au lieu du 08/05/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE FERTE S/J

Match 23662145 Brie FC 11 – Othis 11 Vétérans D2A du 08/05/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **OTHIS** pour disputer la rencontre le 17/04/2022 au lieu du 08/05/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE BRIE FC

[Week-end du 14 et 15 mai 2022](#)

Match 23661393 Bussy 3 – Ozoir 2 U14 D3B du 14/05/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **BUSSY** pour disputer la rencontre le 07/05/2022 au lieu du 14/05/2022

En attente accord du club d'OZOIR

[Week-end du 28 et 29 mai 2022](#)

Match 23661121 Combs 1 – Avon US 1 U14 D2C du 28/05/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **COMBS** pour disputer la rencontre le 21/05/2022 au lieu du 28/05/2022

DEMANDE REFUSEE PAR LA COMMISSION

Match 23703947 Mormant FC 11 – Ozouer le Voulgis 11 Vétérans D4B du 029/05/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **MORMANT FC** pour disputer la rencontre le 30/04/2022 au lieu du 29/05/2022

En attente accord du club de OZOUER LE VOULGIS

[Week-end du 4 et 5 juin 2022](#)

Match 23661369 Pommeuse F. 1 – Ozoir 2 U14 D3B du 04/06/2022

Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **POMMEUSE** pour disputer la rencontre le 30/04/2022 au lieu du 04/06/2022

Demande refusée par le club d'OZOIR

Match 23735758 Avon 2 – Jouy Yvron 1 U16 D3E du 05/06/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 11h30 au lieu de 13h00

Accord du club de JOUY YVRON

Dossier en cours d'examen

Match 23654039 Avon 2 – Lognes 2 Seniors D2C du 05/06/2022

Demande de modification d'horaire via FOOTCLUBS du club d'**AVON** pour disputer la rencontre à 15h30 au lieu de 15h00

Accord du club de LOGNES

Dossier en cours d'examen

SUSPENSION DE TERRAINS

Club de Melun FC:

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 30/03/2022,

« ... **Match 23654127**

Melun FC 3 – Bagneaux Nemours 3

Seniors D3C du 27/03/2022

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football

La Commission décide au surplus d'infliger une suspension, à titre conservatoire, avec effet immédiat et jusqu'à décision à intervenir, de toutes fonctions et compétitions officielles à compter du 28/03/2022 à : (.../...)

La Commission décide au surplus d'infliger une suspension de terrain, à titre conservatoire, avec effet immédiat et jusqu'à décision à intervenir, de toutes fonctions et compétitions officielles à compter du 01/04/2022 à l'équipe SENIORS 3 du FC MELUN pour acte de brutalité envers officiel, envahissement de terrain en vertu des articles 13 et 2.1.b du Règlement Disciplinaire du Règlement Disciplinaire du District de Seine et Marne de Football...»

La Commission informe le club de FC MELUN que cette sanction est applicable pour les rencontres suivantes :

Melun FC 1 – Ol. Loing 1 du 10/04/2022

Considérant le délai très court entre la parution de la mesure conservatoire et la date de la rencontre, Par ces motifs,

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

Melun FC 1 – Bussy 1 du 08/05/2022

Melun FC 1 – Boissise Pringy du 29/05/2022 (sous réserve de la procédure disciplinaire en cours)

Le club de MELUN FC se doit donc de présenter un terrain de repli,

Considérant l'article 40.7 du RSG, la Commission rappelle au club de FC MELUN

« **40.7** En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, au moins 15 jours avant la date du ou des matches(es) concerné(s), le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprimé.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ;

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne

(Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées... »

OBLIGATIONS

**La Commission procède à un contrôle général de tous les clubs concernant les équipes obligatoires, Article 11.1 du RSG du District,
Suite à ce contrôle, il s'avère que les clubs ci-dessous sont en infraction :
Extrait RSG District 2021/2022**

EMERAINVILLE (531341)

La Commission,

Considérant que l'équipe 1 de **EMERAINVILLE** évolue en Seniors D2B,

Considérant que les équipes premières seniors évoluant en Division Départementale 2 ont l'obligation d'engager :

• **2 équipes Seniors (Dimanche après-midi)**

ou

• **+ 3 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14)**

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20 peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

ou

2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) + 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Considérant le forfait général de son équipe U16 (D3D) en date du 01/10/2021

Considérant le forfait général (suite à 3 forfaits) de son équipe U18 (D3A) en date du 25/11/2021 (voir PV)

Considérant que le club de **EMERAINVILLE** se doit d'inscrire 3 équipes de Jeunes à 11, (U18, ou U16 ou U14) ou 2 équipes de jeunes à 11 (U18, ou / et U16 ou / et U14) et 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Considérant que le club de **EMERAINVILLE** ne répond pas aux obligations,

Par ces motifs,

Dit que l'équipe Seniors 1 de EMERAINVILLE est classée dernière de son groupe Seniors D2B et rétrogradée en division inférieure la saison prochaine.

Cette équipe est retirée du tableau du classement, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs joués contre EMERAINVILLE sont annulés.

L'équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l'accord de chacune d'elles.

Le club d'Emerainville ayant fait appel de la décision, les rencontres de l'équipe d'EMERAINVILLE 1 restent maintenues.

Suite à la décision du Comité d'Appel chargé des affaires courantes du District 77 du 25/01/2022

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré, la commission d'appel confirme la décision de la Commission d'Organisation des Compétitions.

Suite à la décision du Comité d'Appel chargé des affaires courantes de la LPIFF du 08/03/2022

(.../...)

Par ces motifs et après en avoir délibéré hors la présence des personnes auditionnées ;

Le Secrétaire de séance n'ayant pas pris part aux délibérations et à la décision ;

Le Comité,

Jugeant en appel et dernier ressort,

Confirme la décision.

Suite à la réception d'un courriel du club d'Emerainville le 5 avril 2022, ce dernier informe la Commission qu'il ne souhaite pas disputer de rencontres amicales pour le reste de la saison et prend acte de sa relégation,

La Commission,

Dit que l'équipe Seniors 1 de EMERAINVILLE est classée dernière de son groupe Seniors D2B et rétrogradée en division inférieure la saison prochaine.

Cette équipe est retirée du tableau du classement, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs joués contre EMERAINVILLE sont annulés.

FERMETURE DE TERRAINS

**Merci au club ci-dessous de fournir un terrain de repli, RSG District Article 20.6 ;
A défaut la Commission appliquera le règlement, RSG District 40.1**

Club de BRIE FC :

Stade Municipal de Cregy les Meaux fermé jusqu'à nouvel ordre, à compter du 01/04/2022.

Les rencontres à 11 à domicile du club de BRIE FC jusqu' à la fin de saison, se dérouleront au stade municipal de Poincy.

Club de CHELLES :

Stade Grouselle de CHELLES, (terrains engazonnés)

La Commission, en attente de réouverture des terrains engazonnés, demande au club de CHELLES de fournir un terrain de repli pour les rencontres impactées.

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS **District**

Considérant que lors de sa réunion du 11/03/2022., le Comité Directeur District de Seine et Marne de Football a décidé d'appliquer l'article 3.5 du RSG du District pour les clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière (Solde Relevé N°43) au 25/03/2022 , vis-à-vis du District

Rappel R.S.G. Article 3.5 :

(.../...)

« ... Les décisions suivantes peuvent être prononcées en cas de non-règlement à la date butoir :

• La perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après expiration du nouveau délai accordé et jusqu'à régularisation de leur situation financière. Cette sanction sportive de retrait de point(s) est applicable à toutes les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans du club débiteur évoluant dans un Championnat Régional ou Départemental. Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de point(s) est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles. La Commission d'Organisation compétente est chargée d'acter le nombre de points de pénalité qui sont infligés aux équipes des clubs concernés. ... »

Club de FERRIERES (500466) :

Match 23662439 Villeparisis 11 – Ferrieres 11 Vétérans D3A du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de ci-dessus

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du 11/03/2022 et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de FERRIERES 11 évoluant en VETERANS D3A

Match 23734335 Ferrieres/Lagny 31- Mitry Ourcq Ptq 32 Criterium 55 ans Gr.C du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de ci-dessus

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **FERRIERES/LAGNY 31** évoluant en **Criterium 55 ans Gr.C**

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de BRIARD SC (500615) :

Match 23654128 Briard SC 1 – Ponthierry 1 Seniors D2C du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **BRIARD SC 1** évoluant en **SENIORS D2C**

Match 23662349 Briard SC 11 – Le Mée 11 Vétérans D2C du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **BRIARD SC 11** évoluant en **VETERANS D2C**

Match 23662349 Boissise 5 - Briard SC 5 CDM D2C du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **BRIARD SC 5** évoluant en **CDM D2C**

Club de OZOUER LE VOULGIS (514952) :

Match 23703929 Ozouer le Voulgis 11 – Lesigny 11 Vétérans D4B du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **OZOUER LE VOULGIS 11** évoluant en **VETERANS D4B**

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de MAISONCELLE FC (520809) :

Match 23706190 Maisoncelles 5 – Servon FC 6 CDM D2B du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **MAISONCELLES 5** évoluant en **CDM D2B**

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de BOCAGES E.L.V. AMICALE (524730) :

Match 23701390 Bagneaux N. 21 – Bocages Amicale 21 +45 Ans Gr. G du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **BOCAGES E.L.V. AMICALE 21** évoluant en **+45 ANS -G**

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de CROISSY AS (524730) :

Match 23706515 Croissy 5 – Villeroy 5 CDM D2A du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **CROISSY AS 5** évoluant en **CDM D2A**

Match 23662262 Pontault UMS 11 - Croissy 11 Vétérans D2B du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **CROISSY AS 11** évoluant en **VETERANS D2B**

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de MEAUX ADOM (538790) :

Match 23703836 Meaux ADOM 11 – Villenoy 12 Vétérans D4A du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **MEAUX ADOM 11** évoluant en **VETERANS D4A**

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de PRESLES RC (545456) :

Match 23701211 Presles/Chevry 21 – Lognes 21 +45 Ans Gr. E du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **PRESLES/CHEVRY 21** évoluant en **+45 ANS -E**

Match 23706186 Coubert FC 5– Presles 5 CDM D2B du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **PRESLES 5** évoluant en **CDM D2B**

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de MITRY MORY (548939) :

Match 23775125 Thorigny FC 1 – Mitry Mory 1 Seniors Feminine D2 du 26/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **MITRY MORY 1** évoluant en **SENIORS FEMININES D2**

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de VILLEROY CS (550862) :

Match 23706515 Croissy 5 – Villeroy 5 CDM D2A du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **VILLEROY CS** évoluant en **CDM D2A**

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de ISLES LES VILLENNOY (554270) :

Match 23661797 Isles les Villenoy 5 – Pomponne 5 CDM D1 du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **ISLES LES VILLENNOY 5** évoluant en **CDM D1**

Match 23701121 Val d'Europe 21 - Isles les Villenoy 21 +45 Ans Gr.D du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **ISLES LES VILLENNOY 21** évoluant en **+45 ANS -D**

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de NOISIEL FOOT ACADEMY (560342) :

Match 23734338 Bussy 31- Noisiel Foot Academy Criterium 55 ans Gr.C du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **NOISIEL FOOT ACADEMY 31** évoluant en **Criterium 55 ans Gr.C**

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,

Club de VAL DE L'YERRES (564037) :

Match 23662533 Val de l'Yerres 11- Lesigny 11 Vétérans D3B du 27/03/2022

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'à la date du match, le club n'avait pas régularisé sa situation.

La Commission,

Fait application de la décision du Comité de Direction du **11/03/2022** et retire 1 point ferme au classement 2021/2022 à l'équipe de **VAL DE L'YERRES 11** évoluant en **VETERANS D3B**

Rappelle au club qu'il s'expose à des retraits de points supplémentaire en l'absence de régularisation de sa situation financière,